

## COMMUNIQUE

Le conseil d'administration du MPB (Marché du Porc Breton) s'est réuni ce jeudi 26 août en après-midi après la séance de vente qui a vu le prix du porc afficher 1,247 €. Le conseil s'inquiète de l'évolution du cours du porc. En effet, l'été est terminé, le cours plafonne momentanément à 1,25 €, prix qui devrait être le minimum pour couvrir les augmentations de coûts de production liées à la flambée des céréales rentrant pour 60 % dans le coût de revient moyen du kilo de carcasse.

Le conseil s'étonne de la résistance farouche des transformateurs salaisoniers à prendre en compte les charges supplémentaires supportées par les éleveurs. Dans ce contexte, le conseil prône et s'associe à toute démarche visant à favoriser l'utilisation de la viande porcine française à tous les étages de la transformation et de la distribution. Les membres du conseil, avec la logistique des structures qui les représentent, favoriseront toutes les initiatives destinées à identifier clairement le VPF dans les étalages.

La profession sera vigilante sur l'engagement réel et correct de la distribution à faire consommer français. Une majorité de consommateurs a l'impression de consommer français dès lors que le produit mentionne "Fabriqué en FRANCE, transformé en FRANCE, élaboré en FRANCE"... la situation dramatique du moment vécue par les éleveurs nécessite une reprise en main de l'information sur l'origine des produits. La FRANCE ne peut être indéfiniment le déversoir de produits issus du dumping social.

*Plérin, le 26 août 2010*